



# DEMANDERESSE AU TRIBUNAL SANS LE SAVOIR

Par **KALIMERA**, le **03/05/2014** à **23:06**

Dans le cadre d'un procès de problèmes de calcul de charges, *mon ex avocat m'a présentée comme demanderesse*

*sans que je le sache*. En effet, deux raisons m'avaient confirmées d'arrêter le procès : un problème de subrogation qui s'était dégagée et ensuite des honoraires exorbitants.

Etant conseillée par une assurance juridique, cette dernière ne m'a pas prévenu quant à envoyer un arrêt de mandat en recommandée ; par mail j'ai informé cet ex avocat que je ne pouvais plus payer ses honoraires, et que ce problème de subrogation n'était pas jouable.

**[s]Il m'a répondu qu'il ne répondrait pas à la partie adverse[/s]!!!** sans éclaircir cette situation qui est restée en l'état. Arrive ma condamnation, en tant que demanderesse et sans défense je suis condamnée.

J'ai fait une réclamation de mauvais gestion de mon dossier à mon assurance juridique ainsi qu'au bâtonnier contre l'avocat qui nie. Que puis-je faire ? non renseignée et ignorante du droit, j'ai été spoliée et **CONDAMNÉE** sans payer les honoraires de l'avocat. Un avocat ne travaille pas gratuitement, mais quant à faire condamner son client alors qu'il a déjà reçu 1600 €..... Il n'avait d'ailleurs pas prévenu mon assurance juridique qui avait payé une partie de ses honoraires. Plutôt abandonnée dans mon ignorance....

merci d'avance  
cordialement